



7ème Congrès de la CGT Educ'action Créteil

18 et 19 avril 2013

Rôle et fonctionnement de l'union académique

Rôle de l'union académique

La CGT Educ'action est constituée des syndicats départementaux de l'éducation nationale CGT (SDEN-CGT). Cette structuration à l'échelle départementale permet de faire vivre une démocratie syndicale proche des sections et des militants. Pour répondre à l'organisation des services de l'éducation nationale par académie, les SDEN 77,93, 94 ont fait le choix de constituer entre eux une union académique des syndicats CGT-Educ'Action de l'Education Nationale : la CGT Educ'Action Créteil. L'union académique est un lieu de coordination, d'impulsion et de mutualisation pour les SDEN permettant une représentation unique auprès des interlocuteurs et des instances de l'académie.

L'union académique impulse les luttes au niveau de l'académie." puis "l'union académique cherche, au niveau de l'académie, à construire des mobilisations unitaires.

L'union académique coordonne et impulse, dans le respect de leurs orientations, l'activité des SDEN sur les questions relevant du champ académique. L'union académique agit sur l'ensemble du champ de syndicalisation de la CGT Educ'action. Deux axes de travail sont prioritaires :

En lien avec les élus CCP, un collectif CGT non titulaires lutte contre la précarité ainsi que sa gestion par le rectorat et pour une titularisation de tous sans condition. L'union académique doit œuvrer au renforcement de ce collectif et de son organisation. Car la gestion des lycées est organisée à l'échelon rectoral (DHG, plan de formation, etc) et régionale (Infrastructure et budget), réflexion, analyse et action revendicative doivent aussi se penser à l'échelon académique.

L'union académique est un endroit de liaison entre les SDEN 77, 93 et 94. Elle permet une mutualisation du travail militant pour plus d'efficacité. Dans un même souci d'efficacité et d'organisation, elle est un outil de coordination et de liaison des trois SDEN avec des structures du champ académique, régional et national. Elle désigne, en accord avec les SDEN, les représentants dans les organismes académiques et régionaux. Elle participe à la coordination des SDEN de la région Ile-de-France ainsi qu'à la coordination interprofessionnelle des syndicats CGT des champs académique et régional.

Fonctionnement de l'union académique

Les statuts adoptés par le 6^{ème} congrès de la CGT Educ'action Créteil du 7 et octobre 2010 en définissent le fonctionnement. Le bureau de l'union académique (BUA) privilégie le fonctionnement au consensus pour ne pas mettre de côté dans son orientation un ou plusieurs SDEN et favoriser l'action commune. En cas de désaccord persistant, un vote des membres du BUA permet de trancher. Le BUA se réunit au minimum une fois tous les deux mois et plus si les tâches de son champs d'activité le demandent.

Le BUA entame une réflexion sur l'évolution de ses outils de communication et leur organisation (journal, site internet, liste de diffusion, etc..).

Travail paritaire

Une des tâches importantes de l'union académique est la coordination de l'activité des élus paritaires. La défense individuelle et collective des droits des travailleurs est un pilier important du syndicalisme. Cette activité s'est complexifiée. L'austérité et le manque de moyen induisent des relations hiérarchiques de plus en plus conflictuelles, une souffrance accrue des personnels, une intensification de la précarité. Les moyens de communication numérique entraînent une nécessité de réactivité de plus en plus importante. Le champ de syndicalisation a augmenté avec l'arrivée des personnels ATSS. Pour faire face à ces défis, les moyens donnés au travail paritaire et son organisation doivent évoluer.

L'union académique doit continuer et accentuer la modernisation des outils numériques des élus.

Le travail des élus doit pouvoir s'organiser plus collectivement et de manière continue. Un effort particulier en décharge sera fait en direction des élus pour permettre la tenue de deux journées par semaine de travail et de permanence à plusieurs élus, trois si possible.

Les prochaines élections professionnelles sont programmées en décembre 2014, ces enjeux sont importants pour nous en termes de représentativité et pour l'évolution des syndicats. La rentrée 2013 inaugure une période de campagne, l'action des élus doit particulièrement être mise en avant dans les productions de l'union académique et des SDEN.